

Intervention de Sébastien WIRTZ, représentant de la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE), lors de la plénière des 7 et 8 décembre 2022 concernant le projet d'avis sur le Budget primitif 2023 – Formation toute au long de la vie

La FCPE Grand Est se questionne quant à la pertinence de la mise en place d'un système de vidéosurveillance dans les lycées décidé par la Région.

Pour la FCPE, il s'agit de privilégier l'humain et la présence d'adultes dans les structures.

La CNIL a émis un avis et La FCPE se demande en quoi la région a pris en compte cet avis et si les systèmes envisagés respectent cet avis qui précise que le recours à la vidéosurveillance doit se faire pour "des circonstances exceptionnelles" détaillées dans l'avis et précise encore que d'autres moyens de sécurisation sont possibles et doivent être utilisés en premier recours."

source : <https://www.cnil.fr/fr/la-videosurveillance-video-protection-dans-les-etablissements-scolaires#:~:text=Si%20les%20cam%C3%A9ras%20filment%20l,mise%20en%20%C5%93uvre%20des%20cam%C3%A9ras.>